



PROGRAMME DE FORMATION

RCSE : Actualiser ses connaissances et se perfectionner dans sa fonction de membres du CSE

Objectifs

Maintenir leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail.

Se perfectionner aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Public concerné et pré requis

Les membres renouvelés dans leurs mandats de déléguer du personnel au comité social et économique. Article L2315-18 – Le besoin de formation « demandes particulières des participants » R2315-11

Documents délivrés

Documents ANACT et INRS

Modes pédagogiques

Méthodes de pédagogies actives. Basées sur des techniques de mises en situation. Analyse et recherche des améliorations à porter.

Contenus

Bilan d'activité du CSE (les missions réalisées, les moyens mobilisés)

Priorités de la branche, de l'entreprise, de la commission sociale et économique

La communication du C.S.E vers l'entreprise, les travailleurs (documents spécifiques à la commission, à l'entreprise)

Contenus spécifiques liés aux demandes particulières des participants

Changements technologiques et d'organisation affectant l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité

Dispositif et suivi d'évaluation

Évaluations formatives. Une attestation de présence sera remise aux participants.



3 à 12
participants



Formateur
spécialisé en
prévention et
dans la gestion
du CSE



3 jours
Possibilités
d'intersession
2 jours + 1 jour



Au
renouvellement
du mandat